

LE COMPTE SOLIDARITÉ GERS EST DISPONIBLE SUR INTERNET

Le compte solidarité Gers est l'alternative du chèque solidarité Gers «Papier». Tous les mois, le compte est crédité du montant du plan d'aide et permet de régler son salarié par internet, de manière totalement sécurisée. Que vous ayez opté pour le chèque ou le compte solidarité Gers, la déclaration de votre salarié est obligatoire.

POURQUOI UTILISER LE COMPTE SOLIDARITÉ GERS SUR INTERNET ?

- Il permet d'effectuer des paiements en toute sécurité
- Il permet de déclencher un virement du montant précis de la prestation réalisée
- Le compte bancaire de votre intervenant est crédité dans un délai de 48 heures
- L'historique des opérations est actualisé en temps réel

COMMENT VOUS CONNECTER A VOTRE COMPTE SOLIDARITÉ GERS ?

- Etape 1 : Rendez-vous sur le site internet : <http://cd32-pch.domiserve.com>
- Etape 2 : Cliquez sur «S'inscrire» dans l'espace bénéficiaire
- Etape 3 : Indiquez votre code CESU ainsi que votre date de naissance, cliquez sur valider
- Etape 4 : Indiquez votre adresse email, cliquez sur valider

VOTRE COMPTE EST ACTIF !

Où retrouver votre code CESU ?

Vous retrouverez votre code CESU sur le talon d'un chèque solidarité Gers «papier».

Votre Code CESU est composé de 8 chiffres



Les données à caractère personnel recueillies dans le cadre de ce dispositif font l'objet d'un traitement dont le responsable est Domiserve, l'émetteur de CESU mandaté par le Département du Gers. Pour toute information ou exercice de vos droits Informatique et Libertés, vous pouvez consulter le site www.domiserve.com



COMMENT PAYER SON INTERVENANT ?

Une fois connecté à votre compte solidarité Gers, le paiement de votre intervenant s'effectue en 3 étapes :

• Etape 1 : Choix de l'intervenant

Dans la rubrique « Payer mon intervenant », sélectionnez l'intervenant qui est intervenu à votre domicile. ⁽¹⁾

The screenshot shows a form with two main sections. The first section, 'Type de l'intervenant', has a heading 'L'intervenant est :'. Below it are two radio buttons: 'Une personne physique (Emploi direct gré à gré)' which is selected, and 'Une personne morale (Organisme prestataire, mandataire ou établissement public)'. The second section, 'Critères de recherche', has a heading 'Saisissez le code NAN et la date de naissance de l'intervenant à payer :'. It contains two input fields: 'Code NAN *' with a dropdown arrow and 'Date de naissance *' with a date picker. A green 'RECHERCHER' button is positioned to the right of these fields. Below the form, there is a note about the affiliation of a physical person and a link to a form.

⁽¹⁾ En récupérant auprès de l'intervenant son Code NAN, et sa date de naissance.

• Etape 2 : Saisie du montant

Renseignez ensuite le nombre d'heures effectuées, le déclenchement du virement s'effectue par un simple clic de validation, sur la base du montant horaire financé par le Département.

The screenshot shows a table titled 'Compte CESU à débiter' with the sub-header 'APA EMPLOI DIRECT'. The table has four columns: 'Mois d'attribution', 'Vos droits disponibles en heures', 'Heures à payer', and 'Total utilisé'. The first row is for 'Juillet 2019', showing '42000 soit un montant de 201,94 €' and '0 h. 00 min'. A red arrow points from the 'Heures à payer' column to the 'VALIDER' button at the bottom right. Below the table, there is a checkbox 'Je souhaite effectuer un complément de paiement par CB' and two buttons: 'ABANDONNER LE PAIEMENT' and 'MODIFIER L'INTERVENANT'.

• Etape 3 : Confirmation du paiement

Confirmez le virement en ressaisissant votre mot de passe. Votre intervenant sera informé de votre paiement par email.

D'AUTRES FONCTIONNALITÉS À DISPOSITION

Au-delà des fonctions de paiement, le compte solidarité Gers permet à tout moment :

- D'accéder à l'historique des opérations et d'imprimer des justificatifs.
- De compléter si nécessaire, son règlement par carte bancaire.
- De modifier et gérer ses informations personnelles.
- De télécharger des documents d'information mis à disposition par le Département.

 **Contactez-nous**

Vous avez des questions ou souhaitez des informations complémentaires :

Des conseillers sont à votre écoute et vous accompagnent dans la découverte et l'utilisation du compte solidarité Gers.

Contactez-les au : 01 78 16 13 61 (Prix d'un appel local)